

COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 6 FÉVRIER 2017**

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 31/01/2017, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Norbert SANCHEZ CANO à Henri HOURIEZ, Pascal GUEFFIER à Cyrille CUENOT

Absent : Evelyne GRAS.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : virginie Sudre a été désigné(e).

DELIB 2017.02.06.13

OBJET : Subvention au profit du PIL'ES pour l'organisation de l'évènement "Salon Logistic Expo 2017"

Monsieur Jean-Marc PIREAUX, Adjoint à l'économie, expose que le Pôle d'Intelligence Logistique organisera la nouvelle édition de « Logistic Expo » les mardi 7 et mercredi 8 mars 2017 au cœur du parc de Chesnes, sur la commune de Saint Quentin-Fallavier.

Organisé avec grande diversité d'acteurs, Logistic Expo s'adresse aux scolaires (collégiens et lycées), aux demandeurs d'emploi mais également aux parents d'élèves et toute autre personne souhaitant se réorienter ou s'informer sur la logistique et ses métiers. Ce salon offre la possibilité aux visiteurs de parcourir un circuit de visite ludique, construit spécifiquement au sein même d'une usine logistique, composé d'ateliers et de stands animés par des professionnels de la logistique, de l'orientation, de la formation et de l'emploi.

Le PIL'ES sollicite la Mairie de Saint Quentin-Fallavier sur plusieurs domaines :

- ✓ Un affichage et une signalisation de l'évènement aux carrefours et tous autres supports de communication,
- ✓ Le prêt de matériels : tables, chaises, grilles d'exposition ...,
- ✓ Une aide humaine et logistique dans l'acheminement de ce matériel.

En complément de ces demandes, le Pôle sollicite une subvention pour garantir le succès de cette nouvelle édition. Ainsi, une demande d'aide financière à hauteur de 1 500 € est demandée pour la réalisation de Logistic Expo 2017.

Ce dossier a été examiné en Bureau Municipal du 9 janvier 2017 qui a reçu un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCORDE** une subvention de 1 500€ pour l'organisation de Logitic Expo 2017 ainsi que le soutien matériel et logistique au profit du PIL'ES.
- **VALIDE** la dépense qui sera imputée sur la ligne budgétaire 6574, rubrique 90 Interventions économiques.

Adoptée à l'unanimité

St-Quentin-Fallavier, le 07/02/2016

Publication et transmission en sous préfecture le 7 février 2017

Identifiant de télétransmission : 038-213804495-20170206-Imc11631-DE-1-1

Le Maire



Michel BACCONNIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.